

# MAFFRAIS SERVICES

« Promouvoir chacune et chacun  
dans le travail et la vie sociale »

Le handicap psychique est trop souvent un frein à  
l'exercice d'une activité professionnelle et à une  
vie sociale active

Face à ce constat, Maffrais Services a développé  
différentes modalités d'accompagnement visant à :

- Préparer à un emploi en ESAT, voire dans le milieu ordinaire de travail, via un réentraînement au travail et à ses prérequis (SAESAT)
- Proposer en milieu protégé une activité adaptée, comme solution durable d'insertion ou comme tremplin vers le milieu ordinaire de travail (ESAT)
- Accompagner vers et dans l'emploi dans le milieu ordinaire de travail (SAT Hors les Murs)
- Assurer un accompagnement à la vie sociale (SAVS)

## HORAIRES

Le service est ouvert :

Du **lundi** au **vendredi** de **8h15** à **17h15**



**02.99.66.33.05**

**Adresse: 4, avenue Charles Tillon - 35000  
Rennes**

**Site internet : [www.maffrais-services.fr](http://www.maffrais-services.fr)**

## SERVICE D'AIDE AU TRAVAIL HORS LES MURS - SATHM -



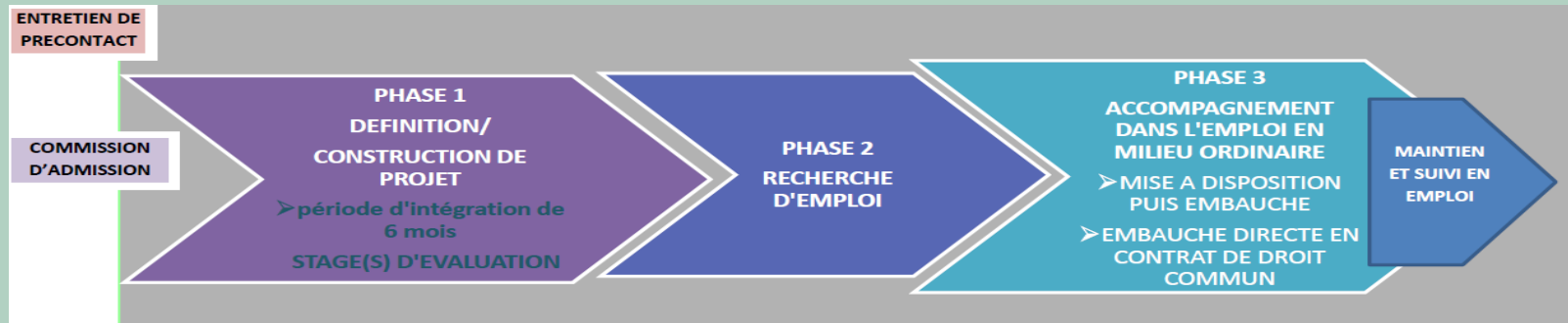
Pour une intégration  
**RÉUSSIE**  
**en entreprise**



# Le SAT Hors les Murs

**La mission : Accompagner des personnes en situation de handicap psychique vers une insertion en milieu ordinaire de travail**

## Notre démarche:



## La Mise à disposition ( MAD)

### Sensibilisation et communication

- ◆ Proposer et organiser des informations collectives et individuelles de sensibilisation au handicap dans les entreprises.
- ◆ Rencontrer les référents handicap
- ◆ Solliciter/organiser des visites des entreprises

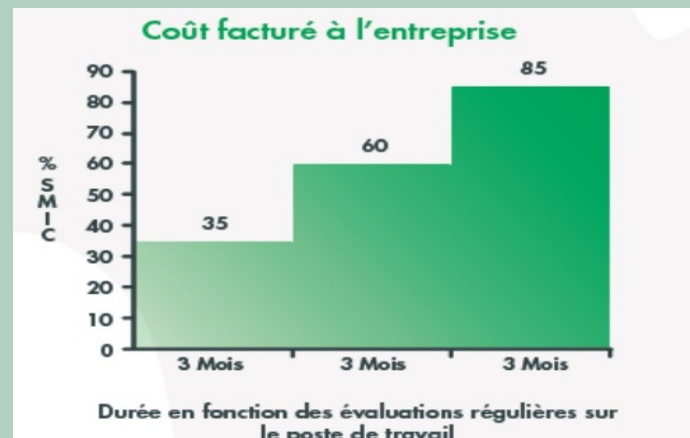
### Découverte de l'entreprise

- ◆ Mise en place de stages de découverte et d'évaluation de compétences (avec bilans réguliers)
- ◆ Rencontres avec des professionnels pour des entretiens conseil et/ou enquêtes métiers

La **mise à disposition** est un dispositif permettant à la personne en situation de handicap d'intégrer l'entreprise de manière progressive. Le SAT Hors les Murs signe une convention avec l'entreprise et assure à celle-ci un accompagnement régulier par un(e) chargé(e) d'insertion professionnelle (CIP).

Durant toute la durée de la mise à disposition, la personne est rémunérée par le SATHM.

Exemple de coût facturé à l'entreprise :



## Suivi et maintien en emploi

Notre but est de favoriser l'embauche dans le cadre d'un contrat de travail de droit commun, en apportant le soutien et les conseils nécessaires.

**A noter:** La MAD entre dans la catégorie des **contrats de sous-traitance avec le milieu protégé** et vient donc en déduction de votre contribution AGEFIPH.

Lors de l'embauche d'une personne à la suite d'une **MAD**, celle-ci est considérée dès lors **comme sortante d'un établissement et service d'aide par la travail ( ESAT )** et vous permet de bénéficier d'une aide financière versée par l'AGEFIPH: La Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap ( RLH). Elle est versée trimestriellement et peut atteindre un montant de 10 982,80€ annuel (chiffre indicatif 2019) pour un temps plein. Elle a pour objectif de compenser financièrement les charges supportées par l'entreprise du fait des conséquences du handicap de la personne sur la tenue de son poste.

Les CIP du SAT Hors les Murs peuvent vous accompagner dans ce type de démarche auprès de l'AGEFIPH et rester en soutien tant que nécessaire via la signature d'une convention signée de manière tripartite (l'entreprise, la personne et le SATHM).